

Modes de vie Mardi 9 février 2010

## Lorsque le congé grand-parental paraît

> Marie Maurisse



(keystone)

### **Pour garder leurs petits-enfants, les grand-mères diminuent leur temps de travail. Exemples.**

Un enfant naît, et c'est jusqu'à la vie de ses grands-parents qu'il chamboule. Les aïeuls, alors, de se transformer en baby-sitters pour des garderies improvisées ou des vacances au goût de crêpes.

Ces belles images, l'entreprise française Rhodia vient d'en faire un outil marketing qu'elle a appelé «congé grand-parental». Lancé il y a quelques semaines, ce congé grand-parental n'a rien à voir avec les semaines payées accordées aux mamans après leur accouchement. L'initiative de Rhodia «permet d'accompagner l'allongement de la vie professionnelle à un moment où le salarié souhaite davantage de temps libre, entre autres pour s'occuper de ses petits-enfants», selon Jean-Christophe Sciberras, directeur des ressources humaines du groupe de chimie. A partir de 50 ans, chaque employé peut choisir de diminuer son temps de travail jusqu'à 80%. En échange, il prolongera sa présence au sein de la compagnie, même au-delà de l'âge de la retraite.

Voilà pour ce qui est sans doute une première contractuelle. Dans les faits, par contre, les seniors sont déjà nombreux à aménager leur emploi du temps. «Être disponible pour ses petits-enfants est désormais l'une des principales motivations des salariées qui demandent une retraite anticipée», relève Valérie Hugentobler, professeur à la Haute Ecole de santé sociale à Lausanne et coauteur du «Rapport des générations en Suisse» de 2008.

«Auparavant, les mamies n'étaient pas en activité professionnelle. Elles pouvaient garder leurs petits-enfants, affirme Serge Guérin, sociologue et auteur de La société des seniors (2009, Michalon). Aujourd'hui, elles travaillent. Ces femmes modernes doivent donc trouver un compromis pour continuer leur vie active, tout en étant disponibles pour leur famille.» Les statistiques montrent qu'en moyenne les Suissesses deviennent grand-mères autour de 53 ans. Un peu jeune pour troquer le tailleur et l'ordinateur contre le tablier et le rouleau à pâte.

Malgré tout, beaucoup de grand-mamans sacrifient leurs heures de bureau pour emmener leurs descendants au judo ou pour les aider à apprendre leur voc d'allemand. En Suisse, de tels arrangements existent, à l'amiable, dans plusieurs entreprises et établissements publics. «Un quart de notre personnel a plus de 50 ans, indique par exemple Serge Mimouni, DRH de l'Hospice général de Genève. Il est fréquent que nos collaborateurs passent à temps partiel ou en retraite anticipée pour des raisons familiales.» Parmi eux, Nadine Defago, 65 ans. Tous les mardis, elle garde les enfants de sa fille: «Cela lui rend service, confie-t-elle. Et puis, de mon côté, je peux profiter des petits.»

Les grand-mères sont encore plus nombreuses que les grands-pères à jouer les nounous. Et toutes les mémés ne dévoilent pas ouvertement à leurs employeurs leur situation de famille – preuve que l'idée de Rhodia ne coule pas de source en Suisse. Dans son appartement coquet, Maria Lecoultre, 68 ans, accueille régulièrement un quartette d'enfants. «J'étais dans la vente et j'aimais bien ça, sourit cette nonna d'origine italienne. Mais quand j'ai su que mes enfants allaient avoir besoin de moi, je me suis arrangée pour diminuer... puis pour cesser mon activité. Si on ne le fait pas pour la famille, alors pour qui?»

Au-delà de l'entraide intergénérationnelle se pose donc une question de politique publique, comme le remarque Serge Guérin. «Quand la collectivité ne met pas en place des solutions de garde, c'est sur l'entreprise et sur la famille que les problèmes retombent. En Europe, le recul de l'Etat oblige les individus à trouver des solutions privées.» Ainsi, à l'inverse, en Bulgarie, l'Etat pallie-t-il la pénurie de crèches en rémunérant les aînés qui surveillent leur jeune progéniture. La formule, lancée par Sofia il y a un an, leur permet de toucher 200 francs par mois.

Si la Suisse est loin de cet exemple singulier, certains citoyens ne seraient pas contre une revalorisation du travail des seniors auprès de leurs petits-enfants. «Les grands-parents font effectivement économiser des heures de garde, alors pourquoi ne pas leur donner un petit quelque chose?» se demande Norah Lambelet Krafft, présidente de l'Ecole des grands-parents en Suisse romande. Selon le «Rapport des générations en Suisse» cité plus haut, «les grands-parents s'occupent des petits-enfants, sans rémunération, durant 100 millions d'heures par an, soit une prestation d'environ 2 milliards de francs».

Ces 100 millions d'heures ne se déroulent pas toujours dans l'harmonie. Il y a les parents qui, par manque de moyens, n'ont pas d'autre choix que de solliciter leur maman pour venir garder bébé; et des grand-mères frustrées d'avoir réduit leur travail ou leurs loisirs. Au final, quand l'entraide familiale devient systématique, les conflits apparaissent. «D'abord, les grands-parents sont enthousiastes, insiste Norah Lambelet Krafft. Puis ils fatiguent, mais n'osent pas le dire. Ni parler d'argent. Ils devraient le faire. Grand-parent, c'est un sacré boulot!»